

n'est pas spécifique à un type d'espace car la Culture est partout présente : sur le littoral comme en montagne, à la campagne comme à la ville. Cependant c'est le milieu urbain qui reste le lieu privilégié de cette forme de tourisme.

Aux vues de ces définitions, il nous semble que cette classification abusive des grottes touristiques parmi les sites non-culturels relève bien d'une mauvaise connaissance de cette activité touristique. *Ainsi, on vient voir la nature pour s'informer, s'éduquer ou encore rechercher un plaisir visuel, une émotion esthétique. En ce sens, le gouffre de Padirac ne diffère guère, sous l'angle touristique, du pont du Gard ou du château de Chambord*²⁶⁸.

²⁶⁸- Pujos C., in Mallon P., 1995, p. 53

La touristification d'une grotte ne se limite pas à la valorisation d'un site naturel. De nombreuses cavités portent les stigmates d'occupations anthropiques bien différentes et caractéristiques de leur utilisation²⁶⁹. Parmi les cavités qui sont l'objet d'une exploitation commerciale, la valorisation touristique d'une quinzaine n'est le fait que de la présence lointaine de nos ancêtres ayant laissé en témoignage de nombreuses représentations pariétales ou traces de leur présence. Ce support culturel est le seul motif de leur aménagement pour le public.

²⁶⁹- Gauchon C., 1997

Le support, l'intitulé, «grotte» est donc complexe à classer. Toutes les grottes ne peuvent pas non plus être considérées comme des biens culturels tant leur intérêt et la qualité de visite sont décevants; certains exploitants ne veulent d'ailleurs pas de cette étiquette qui «fait peur aux touristes». Ainsi, si les grottes préhistoriques sont des biens culturels, il est moins évident d'énoncer la même chose pour le reste des grottes aménagées dont l'intérêt touristique repose sur la cristallographie et la karstologie. Toutefois, l'approche culturelle se base *sur la connaissance scientifique du bien, sur la perception des règles qui en guident l'évolution et sur la conscience de sa valeur pour l'homme*²⁷⁰. La visite de grotte dépasse la simple contemplation de phénomènes minéraux et géologiques. Un discours vulgarisé mais néanmoins reposant sur la connaissance scientifique (le laboratoire souterrain du CNRS de Moulis participe à la formation des

²⁷⁰- Panizza M., 2003, p. 13

guides de grottes) peut compléter intelligemment l'aspect esthétique et spectaculaire du lieu. Cette plus-value scientifique, beaucoup de gérants de grottes ne veulent pas l'exploiter et ne l'utilisent qu'avec parcimonie. D'autres événements historiques sont propres aux grottes touristiques. Leur découverte est toujours le récit pittoresque d'explorations spéléologiques ou non. Si certaines sont de l'ordre de l'anecdotique, d'autres ont marqué l'histoire de la spéléologie : l'exploration de l'abîme de Bramabiau par Martel et ses coéquipiers en 1888 symbolise le début de la spéléologie, sans laquelle de nombreuses cavités ne seraient pas connues et donc pas aménagées aujourd'hui!

Ces lieux souterrains sont pour une grande majorité riches historiquement ou scientifiquement. Cette identité culturelle n'est pas l'apanage de toutes les grottes; en la matière, chaque exploitant orientera son site dans l'axe qu'il jugera le plus opportun.

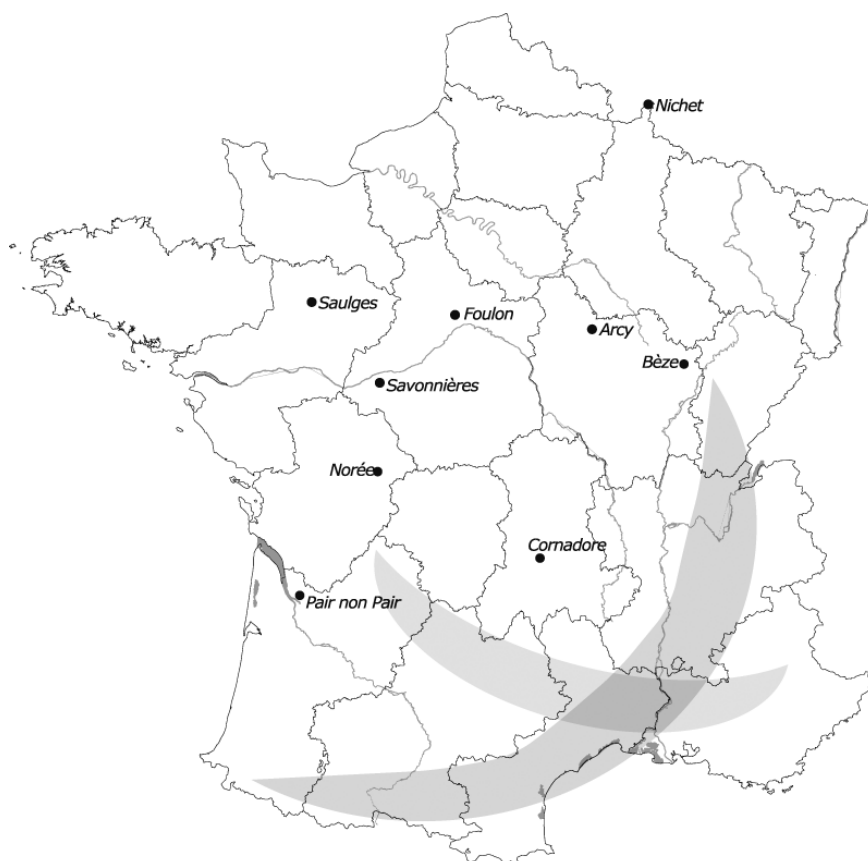
Dans les études qui suivent, nous ne retiendrons pas la distinction culturelle et non-culturelle de ODIT France et toutes les catégories de sites seront traitées dans le même ensemble.

III- ETUDE DES CAVITES AMENAGEES EN FRANCE

1- Diversité spatiale

a- Des sites isolés :

Les grottes aménagées sont localisées au pied des massifs karstiques ou sur les plateaux : soit en campagne (grotte d'Arcy), soit en moyenne montagne (aven Armand). Elles sont réparties sur ces zones et essentiellement sur deux arcs de cercle transversaux : l'un de Bayonne à Besançon passant par Montpellier et Grenoble, et l'autre de Périgueux à Nice. Quelques sites sont déconnectés de ces faisceaux, ils se trouvent sur de petits massifs karstiques situés au Nord d'une ligne imaginaire Bordeaux-Strasbourg. Ils sont isolés des autres grottes aménagées, c'est-à-dire situés à plus de 100 km d'autres cavités touristiques (fig. 61).



Les grottes isolées se situent à l'extérieur des deux grands arcs transversaux symbolisant la majorité des cavités naturelles touristiques (en trame grise).

Figure 61 : Carte des grottes touristiques isolées en France

C'est un peu moins d'un dixième de l'ensemble des grottes aménagées qui se trouve isolé sur neuf départements. Ces neuf sites ne se situent pas dans de grosses régions karstiques et ce sont d'ailleurs les sites souterrains présentant le plus d'intérêt localement qui ont été aménagés. De plus, bien souvent, ces

sites n'ont qu'un faible poids dans l'offre touristique départementale (seulement trois cavités font partie des sites recevant plus de 20 000 visiteurs).

GROTTES	DEPARTEMENT	NOMBRE D'ENTREES EN 2002	GROTTE AMENAGEE LA PLUS PROCHE	DISTANCE
Arcy	Yonne	42 700 (2001)	Grotte de Bèze (Côte d'Or)	150 km
Bèze	Côte d'Or	19 000	Grotte d'Osselles (Doubs)	110 km
Cornadore	Puy-de-Dôme	env. 30 000(*)	Gouffre de Lafage (Corrèze)	170 km
Foulon	Eure-et-Loir	14 600	Grotte de Savonnières (Indre-et-Loire)	110 km
Nichet(**)	Ardennes	n.c.	Grotte de Han-sur-Lesse (Belgique) Grotte d'Arcy (Yonne)	35 km 350 km
Norée	Vienne	en cours de réouverture	Grotte de Savonnières (Indre-et-Loire)	110 km
Pair Non Pair	Gironde	10 124	Grotte de Queroy (Charente)	125 km
Saulges	Mayenne	18 000	Grotte de Savonnières (Indre-et-Loire)	135 km
Savonnières	Indre-et-Loire	entre 35 000 et 40 000 (*)	Grotte de Foulon (Eure-et-Loir), Grotte de Norée (Indre-et-Loire)	110 km

(**)Dans ce tableau figure la grotte de Nichet car la grotte la plus proche se trouvant à moins de 100 km est en Belgique.

Tableau 28 : Répartition des cavités aménagées isolées géographiquement au niveau national (source ODIT sauf (*) données d'après exploitants)

b- Mais également d'importantes concentrations

À l'inverse, certains sites se caractérisent par leur forte proximité les uns des autres. Nous entendons par proximité les cavités aménagées se trouvant à moins de 10 km

l'une de l'autre. Deux grandes zones ressortent : les gorges de l'Ardèche et la vallée de la Vézère.

GROTTES	DATE D'OUVERTURE	DISTANCE	FREQUENTATION 2004
Grotte des Tunnels	1953	500 m	- de 3000
Grotte des Huguenots	1955		- de 3000
Grotte de la Madeleine	1969	5 km	47 300
Aven Marzal	1950		45 300
Aven Marzal	1950	10 km	45 300
Grotte de St-Marcel	1989		35 800
Grotte de la Madeleine	1969	10 km	47 300
Grotte de St-Marcel	1989		35 800
Aven d'Orgnac	1939	6 km	124 700
Aven de la Forestière	1969		5 000

Tableau 29 : Répartition et fréquentation des grottes aménagées dans le secteur des gorges de l'Ardèche (source ORT Rhône-Alpes, sauf grottes de la Forestière, des Tunnels et des Huguenots : informations auprès des exploitants)

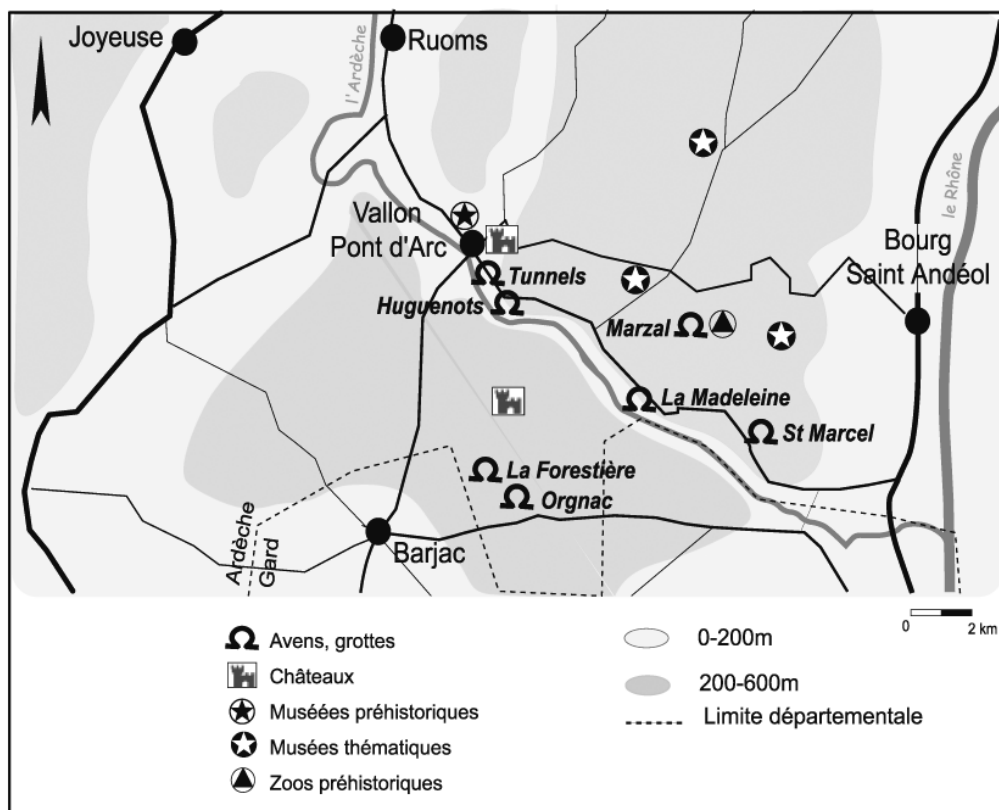


Figure 62 : Carte des grottes touristiques dans les gorges de l'Ardèche

- *Ardèche* : En suivant la route des gorges de Vallon-Pont-d'Arc à Saint-Marcel-d'Ardèche, ce n'est pas moins de cinq grottes aménagées qui sont proposées le long de la D. 290. Notons que les grottes des Tunnels et des Huguenots travaillent en collaboration et n'ont aucune prétention en terme de fréquentation. Cette forte densité de sites souterrains sur un espace réduit ne semble pas nuire à leur fréquentation. L'ensemble des sept cavités ardéchoises ouvertes au public réalise environ 280 000 entrées annuelles. La cavité recevant le plus de clientèle est l'aven d'Orgnac qui ne se situe d'ailleurs pas dans les gorges mais sur le plateau de Barjac. Les autres sites d'Ardèche entrant dans ce périmètre sont au nombre de huit et se composent de quatre musées thématiques dont l'Espace Chauvet, de deux châteaux et d'un zoo préhistorique rattaché à l'aven Marzal. La seule attraction réalisant plus de 20 000 entrées est le zoo préhistorique de Marzal avec 61 800 entrées en 2004 (source ORT Rhône-Alpes).

Cette présence des grottes dans le paysage touristique des gorges de l'Ardèche est significative de la spécificité de cette zone dans ce département. L'offre touristique reste

concentrée autour de deux thèmes attractifs : la descente des gorges de l'Ardèche en canoë et la visite des grottes touristiques.

Quel que soit le point d'entrée dans ce secteur (Vallon-Pont-d'Arc, Bourg-Saint-Andéol), des pancartes publicitaires ou des panneaux signalétiques incontournables indiquent l'une ou l'autre de ces attractions touristiques. Il est d'ailleurs surprenant de constater que la promotion du tourisme souterrain est très peu relayée par le comité départemental du tourisme d'Ardèche, malgré une richesse et une spécificité avérées de l'offre des grottes touristiques.

- *Dordogne* : au pays du Périgord Noir, dans la vallée de la Vézère, dans un rayon de 10 km autour des Eyzies (carte, fig. 49,p128), dix cavités naturelles sont ouvertes au public (hors abris et gisements préhistoriques). Ce nombre pléthorique de sites est lié à l'attractivité touristique de ce secteur qui repose sur la préhistoire et nos ancêtres, en effet sur les dix sites en question, sept ont un caractère lié à la préhistoire (gravures et/ou peintures). L'ensemble de ces lieux touristiques a accueilli un peu plus de 340 000 visiteurs en 2002.

Il existe également des regroupements de moindre importance, qui sont synthétisés dans le tableau 30.

Au premier abord, ce ne sont pas obligatoirement les grottes les plus anciennement exploitées qui réalisent le plus grand nombre d'entrées : le gouffre de Cabrespine, ouvert en 1988, a reçu un peu plus de 92 000 visiteurs en 2002, alors que la grotte de Limousis dont les aménagements datent de 1973 n'a atteint que 25 000 entrées la même année. Sur les sept cas recensés ci-dessous, le département des Alpes-Maritimes est le seul où la cavité la plus ancienne est celle qui réalise le plus grand nombre d'entrées annuelles.

Le caractère d'ancienneté ne rentre donc pas en jeu. Par contre, les spécificités tant esthétiques que culturelles du site, la qualité des prestations et des offres annexes influent sur son attractivité touristique et donc sur sa fréquentation.

L'aspect préhistorique semble être également l'un des facteurs les plus attractifs. En effet, dans le cas où l'une des cavités est une grotte préhistorique, cette dernière gagne plus facilement les faveurs des touristes qu'une grotte à concrétions. Nous remarquerons que dans le cas où plusieurs grottes préhistoriques sont en «concurrence de proximité», la cavité possédant la plus grande richesse culturelle sera la plus fréquentée. En ce sens, la grotte de Niaux avec les célèbres représentations pariétales du Salon Noir, reçoit un plus grand nombre de visiteurs que la grotte de la Vache bien que celle-ci propose une riche collection de mobiliers préhistoriques (mais ne peut rivaliser touristiquement avec les peintures de Niaux). Ce modèle s'applique seulement dans un contexte de proximité, et non pas à l'échelle départementale de la pratique touristique souterraine.

GROTTES	FREQUENTATION 2002	DATE D'OUVERTURE	DISTANCES		
Alpes-Maritimes					
Grottes des Audides	n.c	1989	8 km	10 km	
Grotte de Baume Obscure	23 500	1988			
Grotte de Saint Cézaire	32 300	1923			
Ariège					
Grotte de Niaux	31 450	1963	2 km	7 km	8 km
Grotte de la Vache	n.c.	1976			
Grotte de Lombrives	22 200	1927			
Grotte de Bédeilhac	n.c.	1964			
Aude					
Grotte de Limousis	25 000	1973	10 km		
Gouffre de Cabrespine	92 200	1988			
Jura					
Grotte des Planches	23 000	1969	10 km		
Grotte des Moidons	Environ 25 000 (*)	1989			
Lot-et-Garonne					
Grotte de Fontirou	n.c	1953	9 km		
Grotte de Lastournelles	2 500-3 000 (*)	1957			
Pyrénées Orientales					
Grotte des Canalettes	n.c.	1954	500 m	3 km	
Grotte des Grandes Canalettes	65 000	1984			
Grotte de Cova Bastera	n.c	1983			
Saône-et-Loire					
Grotte de Blanot	8 200	1950	8 km		
Grotte d'Azé	18 900	1963			

Tableau 30 : Regroupement géographique de grottes aménagées (source ODIT, CRT et CDT, sauf : (*) donnée exploitant)

Si l'aspect culturel est un déterminant de la fonction touristique, la richesse minéralogique et l'espace d'accueil en sont deux autres complémentaires qui influencent sur le choix de la grotte. Bien que l'aspect esthétique d'une grotte puisse paraître subjectif, force est de constater que le touriste porte son dévolu préférentiellement sur les cavités présentant des particularités morphologiques et/ou cristallographiques. De même, un espace d'accueil attractif répondant aux attentes du public, initiera une halte touristique préférentiellement vers les grottes qui ont pris en compte ces éléments. Ces critères, valables à l'échelle départementale, le sont d'autant plus lorsque des cavités sont assez proches pour exercer une «concurrence de proximité».

Il y a un exemple que nous n'avons pas relevé, car une des deux cavités a fermé récemment, c'est celui des gorges de l'Hérault à Saint-Bauzille-de-Putois avec les grottes des Demoiselles et du Laurier.

La grotte des Demoiselles est connue depuis le XVIIIème siècle et des visites acrobatiques étaient organisées dans les années 1800. Elle fut aménagée en 1929.

Motivés par le succès de la grotte des Demoiselles, d'autres promoteurs ont voulu profiter de la renommée de ce site en aménageant une autre grotte à 5 km de là. Malheureusement, cette dernière a eu beaucoup moins de succès : la grotte du Laurier ouverte en 1991 ne réalise que 5 000 visites par an (estimation DRT 1997), alors que les grottes des Demoiselles affichent 124 567 entrées annuelles (chiffre DRT 1997). Cet exemple nous montre bien la complexité de l'ouverture d'une nouvelle grotte aménagée : la proximité d'une grotte touristique réalisant plus de 100 000 entrées annuelles n'est pas un gage de réussite. Le projet était d'autant plus ambitieux que le stationnement et l'accès à la grotte des Lauriers ne sont pas aisés : les touristes ne pouvaient pas se garer à l'entrée de la grotte, ils étaient obligés de se garer à quelques kilomètres de là et c'était par un petit train touristique sur pneus qu'ils étaient amenés jusqu'au départ de la visite. Le coût d'entretien d'un tel train rajouté à celui de la grotte et à l'absence de parking à l'accueil du site ont amené ses propriétaires à fermer le site en 1998 : il n'était plus rentable. Si la grotte a fermé, elle ne reste pas pour autant à l'abandon. À l'été 2001 (récit de spéléologues ayant rencontré les gérants de la grotte sur place), toutes les installations

étaient encore en parfait état de marche. Très peu de travaux de remise en état seraient à effectuer pour réexploiter touristiquement cette cavité. Ils sembleraient que les propriétaires de cette grotte attendent le moment propice (et d'avoir réglé le problème de stationnement) pour reprendre l'exploitation commerciale de la grotte.

c- Proximité d'une zone urbaine

Dans les situations spatiales qui pourraient contribuer à une fréquentation importante, quelques grottes aménagées se situent en zone urbaine :

GROTTES AMENAGEES	FREQUENTATION 2002	VILLE	POPULATION
Cuves de Sassenage	10 600	Grenoble	156 000
Foulon	15 550	Châteaudun	15 400
Savonnières	environ 35 000 (*)	Tours	137 000
Observatoire	238 900	Monaco	30 400

Remarque : la fréquentation pour la grotte de l'Observatoire est jumelée à celle du jardin exotique, la fréquentation de la grotte étant estimée entre 50 000 et 60 000 visiteurs (billets unique jardin + grotte).

Tableau 31 : Fréquentation des grottes touristiques situées en zone urbaine (source : ODIT, sauf (*) : donnée exploitant)

Cette situation à proximité d'une grande ville n'est pas source de la venue massive de visiteurs. Les deux grottes qui affichent une fréquentation supérieure à 30 000 entrées profitent de situations touristiques particulières. La grotte de Savonnières s'intègre dans le paysage des Châteaux de la Loire dont elle se dénote car c'est le seul site naturel d'importance de ce territoire. Concernant la grotte de l'Observatoire, étant donné qu'elle se visite avec le même billet que le jardin exotique, il est alors difficile de connaître la proportion de personnes qui viennent sur place principalement pour la grotte. La direction du jardin exotique estime entre 1/5 et 1/3 la proportion des visiteurs qui vont dans la grotte, soit une fréquentation annuelle entre 50 000 et 80 000 entrées.

2- La place des grottes aménagées dans l'offre touristique nationale

Le problème d'une analyse générale est la qualité des chiffres disponibles. Nous nous sommes appuyées sur les données de l'année 2000 publiées par l'ONT²⁷¹ (Observatoire National du Tourisme) en 2002 et sur celles qui nous ont été fournies par les

²⁷¹. Le regroupement de l'ONT avec l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique (AFIT) et le Service d'Etude et d'Aménagement Touristique de la Montagne (SEATM) en 2004 a donné naissance à un nouvel organisme : ODIT France

exploitants de grottes et de gouffres. Elles rassemblent les chiffres que les exploitants ont bien voulu divulguer. Ces données regroupent a priori l'ensemble des sites les plus fréquentés et donnent tout de même une tendance générale. Si elle a pu être affinée pour les 99 cavités touristiques qui nous intéressent, il n'a pas été possible de généraliser ce travail à l'ensemble des catégories.

Ainsi, les cinquante cavités retenues et le fac-similé de Lascaux II ont accueilli 3 405 000 visiteurs en 2000 soit une moyenne de 66 765 entrées par site. Au niveau national, les grottes touristiques peuvent se regrouper en termes de fréquentation avec les sites et musées archéologiques, les écomusées et musées de société, le tourisme industriel et les parcs et jardins. Les musées thématiques, les lieux d'histoire et les sites naturels devancent largement ce groupe. Avec cinquante et un sites souterrains, les grottes et gouffres font partie des catégories proposant le moins de sites. Sur seize catégories, cet ensemble tient la onzième place devant les festivals et manifestations diverses, les jardins et parcs, les forteresses et citadelles, les muséums et le tourisme industriel. L'ensemble des grottes et gouffres se caractérise par un faible nombre de sites réalisant plus de 100 000 entrées (dix sur les cinquante et un retenus) et par une grande majorité (vingt-neuf sur cinquante et un) se

situant dans l'intervalle de fréquentation 30 000-100 000.

Nous avons voulu comparer à deux échelles différentes, les catégories de sites touristiques recevant au moins 20 000 visiteurs en fonction du nombre d'entrées annuelles : d'abord sur l'ensemble de la France métropolitaine et ensuite, seulement dans les départements possédant au minimum une grotte touristique.

À l'échelle nationale, les grottes ne représentent pas un poids important dans l'offre touristique, comme nous l'avons souligné précédemment. Elle est reléguée au statut des sites secondaires participant à la diversité nationale. Ce sont par contre les châteaux (C) (Versailles), les parcs thématiques et bases de loisirs (P) (Disneyland, Futuroscope) et les musées des Beaux arts (M) (Louvres, Orsay) qui réalisent plus de la moitié des visites sur l'ensemble des sites toutes catégories confondues. Ces catégories sont «dopées» grâce à quelques grands sites qui réalisent la plus grande part des entrées : si les musées du Louvre et d'Orsay couvrent 40% des entrées de leur catégorie, Disneyland et le Futuroscope reçoivent près de la moitié de la clientèle des parcs thématiques et bases de loisirs. Une partie de ces sites profite également de Paris et de son attractivité touristique.

CATEGORIES	SIGLE	NOMBRE DE SITES DONT LA FREQUENTATION EST COMPTEE EN 2000	ENTREES ANNUELLES	MOYENNE DES ENTREES PAR SITE
Parcs thématiques, bases de loisirs	P	102	30 975 000	303 676
Châteaux, architectures civiles	C	153	30 212 000	197 464
Musées des Beaux arts	M	122	20 063 000	164 451
Parcs animaliers, aquariums	Z	95	16 043 000	168 874
Musées thématiques	Th	123	9 991 000	81 227
Sites naturels, petits trains, etc	S	67	8 560 000	127 762
Edifices religieux	R	82	7 651 000	93 305
Lieux et musées historiques	H	68	6 335 000	93 161
Tourisme industriel	Tc	50	3 851 000	77 020
Sites et musées archéologiques	A	60	3 670 000	61 166
Grottes et gouffres	G	51	3 405 000	66 765
Ecomusées et musées de société	E	63	3 280 000	52 063
Jardins et parcs	J	29	2 739 000	94 448
Muséums	N	30	2 075 000	69 167
Festivals et manifestations diverses	Fl	24	1 809 000	75 375
Forteresses, citadelles	F	28	1 716 000	61 286
TOTAL	-	1147	152 105 000	132 611

Tableau 32 : Répartition par catégorie des sites dont la fréquentation est comptée et recevant plus de 20 000 visiteurs. (d'après source ONT,2002)

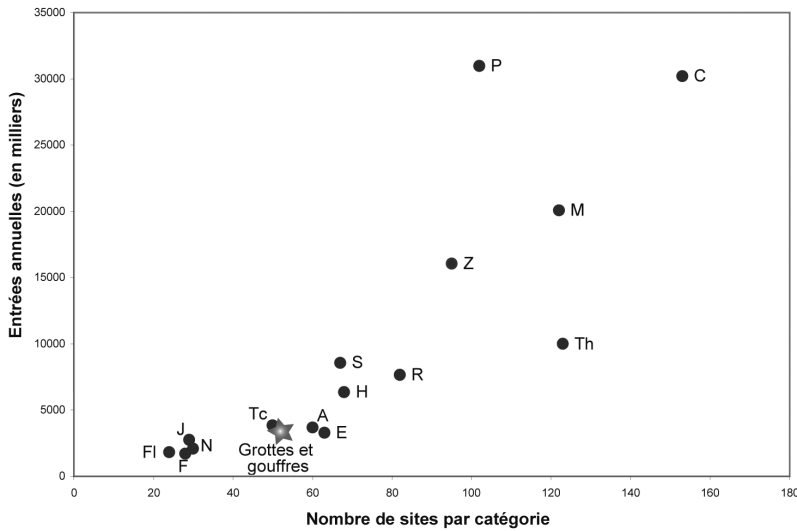


Figure 63a : Place des «Grottes et gouffres» dans l'ensemble des catégories de sites touristiques réalisant plus de 20 000 entrées par an (Nomenclature des graphiques : sigle ONT, voir tableau 32)

Afin de retenir un territoire correspondant à notre étude, nous avons restreint ces résultats aux seuls départements proposant au moins une grotte touristique recevant plus de 20 000 entrées. Ce nouvel échantillon obtenu comme le pouvoir attractif de territoires non karstiques (comme la région parisienne) qui ne permettent pas d'avoir un aperçu précis de l'offre touristique souterraine.

Ainsi, si les châteaux restent toujours la catégorie la plus fréquentée, elle est suivie des sites naturels, petits trains²⁷² (S), des parcs animaliers et aquariums (Z) et des grottes et gouffres (Grottes). La place comme première catégorie des sites touristiques des châteaux (C) résulte de la présence du département de l'Indre-et-Loire dans notre échantillon (une seule grotte aménagée, celle de Savonnières). Ce département loin des grands massifs karstiques et bien pauvres en grottes reçoit plus d'un tiers de la clientèle des châteaux. De même, la catégorie sites naturels, petits trains (S) doit sa position

en deuxième place au département de Haute-Savoie (une seule grotte aménagée, celle de Seythenex) qui réceptionne la moitié de la clientèle de cette catégorie. Si nous faisons abstractions de ces deux départements, les deux premières catégories sont les parcs animaliers (Z) et les grottes et gouffres. Cette dernière catégorie est celle qui propose le plus de sites, confirmant son ancrage dans un tourisme rural auquel elle est intégrée depuis longue date. En effet, l'ancienneté de nombreuses grottes aménagées les positionnait comme les premières attractions d'un tourisme rural précurseur. Le développement de ce tourisme permettra l'émersion dans les années 1970-1980, en tant que destination touristique, de territoire comme le Quercy, le Périgord ou encore l'Ardèche. La beauté de leur paysage, la richesse gastronomique et/ou sportive et le dynamisme du marché immobilier²⁷³ concourront à ce succès auprès du public.

272. Lignes ferroviaires touristiques hors réseau SNCF et trains à pneumatiques.

273. Mesplier A., 2001, p.40

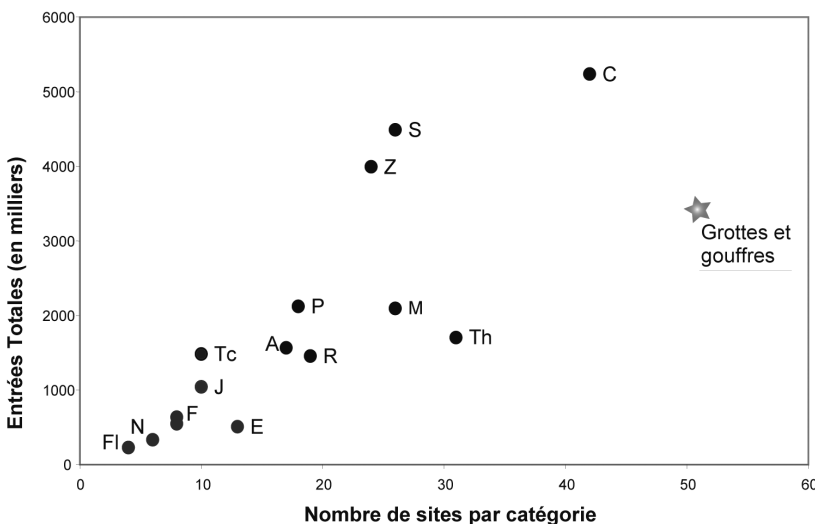


Figure 63b : Place des «Grottes et gouffres» dans l'ensemble des catégories de sites touristiques réalisant plus de 20 000 entrées par an, échantillon réduit aux seuls département proposant au moins une grotte touristique (Nomenclature de la figure : sigle ONT, voir tableau 32)